

ENTRE DEUX GUIERS ET LA BASE DE LOISIRS RIVIER'ALP

Quelle situation ?

Quel passif ?

Quel avenir ?

La base de loisirs :

- **Un des projets du pôle d'excellence rural labellisé par l'Etat en 2007 (avec l'aménagement du site d'accueil des Grottes et le projet pêche)**
- **... conduit pas le Syndicat Intercommunal des Sports ou SIS (Les Echelles, St Christophe sur Guiers et E2G)**
- **...financé notamment par l'Etat, la Région, l'Europe, les conseils généraux, la réserve parlementaire, la communauté de communes et les communes de LE et E2G.**

QUELLE SITUATION ?

Notre programme électoral, approuvé par près de 55% des électeurs, réclamait « une remise à plat du projet » de la base de loisirs.

Depuis mars nous réclamons donc une réorientation du projet dont la réalisation est conduite à marche forcée par le président du SIS avec le seul soutien des conseillers syndicaux de Les Echelles.

Nous avons multiplié les signaux d'alerte :

En présentant une candidature alternative à celle de C. Vial à la tête du SIS

**En refusant de voter le budget syndical 2014 prévoyant un emprunt de plus d'un million d'euros
... déjà accepté par délibération du SIS en avril 2013 (moins une abstention).**

En votant, en mai 2014, une délibération annonçant le blocage de notre participation financière au projet tant qu'une table ronde des élus du secteur ne serait pas réunie par le président du SIS pour élaborer un plan de développement des équipements structurant du secteur plus équilibré et plus harmonieux.

Lors d'une rencontre le 5 juillet 2014, le président du SIS s'est engagé à prendre cette initiative ... que nous attendons toujours ...

Là-dessus, nous apprenons quasiment par la presse la journée porte ouverte du 4 octobre

... que nous sommes sensés avoir co-organisée dans le cadre du SIS ou de l'OT dont nous sommes membres !!!

D'où notre demande d'une réunion en urgence du SIS ... restée sans suite ...

D'où enfin notre décision de ne pas participer à la journée du 4 et de convoquer cette réunion publique

**... ce qui nous a valu un chantage de la part du maire de Les Echelles qui, comme en 2010, a pris en otage le futur SIEAG (syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement du Guiers)
... et les 3 autres communes concernées.**

En bref : Nous avons l'impression

- **Que le projet de la base de loisirs n'est plus notre projet commun**
- **Que l'Office du Tourisme n'est plus notre office commun**
- **Que le Syndicat des sports n'est plus notre syndicat commun et qu'il s'occupe de moins en moins de sport.**

Tout se passe comme si le SIS et l'Office du Tourisme ne sont plus désormais que les outils au service d'une seule commune et d'une seule ambition.

... ce que suggérait déjà mon prédécesseur en 2010 dans une lettre à C. Vial dont l'attitude, disait-il, renforçait l'opinion de « *ceux qui affirment que vous menez ce projet dans l'intérêt exclusif de la commune de Les Echelles* »

LES ÉCHELLES |

jeudi 09.08.2012, 14:00

Un parc de loisirs à l'horizon de l'été 2014 : le pari un peu fou de la municipalité



L'affiche officielle du futur parc de loisirs a été officiellement présentée aux autorités qui vont financer le projet.

La municipalité des Échelles - son maire Cédric Vial en tête - s'est lancée un pari fou : construire un parc de loisirs sur 7 000 m² et surtout pour un peu plus de 4 M E.

Ce qui n'était pas prévu : la dépollution d'une partie du sol puisqu'à une certaine époque le lieu a servi de déchetterie sauvage. Du coup la facture est venue s'alourdir de 800 000 E.

(Si le projet coûtera 600 000 E à la commune, tout le reste viendra de financements extérieurs)
comme les Conseils généraux, la Région, l'État et même l'Europe sur le volet éco-tourisme.

"Rivièr'Alpes" a officiellement vu le jour lors de la récente visite des autorités qui vont financer. Cédric Vial en a profité pour annoncer que le site sera ouvert tous les jours de l'année - sauf en cas de neige - et que vingt-cinq personnes y travailleront l'été.

JEAN-MARC CANOVA

L'Essor savoyard

Quel passif ?

En 2007, le PER est un projet très (trop ?) ambitieux

... annoncé comme celui de tout un territoire

... financé dans le cadre d'un dispositif nouveau : les pôles d'excellence rurale ou PER

... un projet multi sites et multi acteurs : projet pêche, projet grottes, projet de la base de loisirs

... un projet qui peut être structurant pour le développement local

... et que nous avons alors soutenu

Mais c'est aujourd'hui un projet qui pose problème :

Sur le plan juridique :

Après l'échec de la création d'un syndicat (syndicat à la carte du Guiers Vif ou SiCGV) début 2008 qui aurait dû porter le projet, la réalisation de la base de loisirs a été confiée au SIS qui n'en a pas la compétence (« équipements sportifs et culturels »).

... ce qui a détourné le SIS de sa vocation 1° : aucun investissement sportif nouveau depuis 2001 (vestiaires du foot).

Alors que le SIS n'est pas un syndicat à la carte, on a pourtant accepté que St Christophe sur Guiers ne participe pas financièrement au projet mais vote les décisions et les budgets engageant les 2 autres communes !!!

Sur le plan temporel :

Alors que les projets labellisés PER devaient être réalisés en 2 ans maximum (soit en 2009), la base de loisirs aura demandé 6 ans de plus !

Sur le plan géographique :

Un projet, financé à parité par les 2 communes mais complètement déséquilibré dans sa réalisation

... avec toutes les équipements sur une seule rive du Guiers

... et les embouteillages et les ruines sur l'autre rive du Guiers

Par ailleurs,

Des projets en option, seuls ceux de la rive échelloise sont réalisés (Maison de l'Octroi)

Et ceux de la rive dauphinoise sont oubliés (la passerelle) ... avec l'aval de nos prédécesseurs (mail de DS à CV du 11 février 2009)

Sur le plan financier :

4.5 M puis 5.8 M puis 3.8 M en 2008 (doc ancien maire)

3.6 M puis 4.5 M (délibération du SIS) en 2010

3 M en 2011 (dont 800 000 pour le restaurant)

5.3 M en 2013

4.2 M actuellement

Avec de grandes fluctuations dans le contenu des actions pris en compte (restaurant, lodges, passerelle ...)

Avec un engagement de couverture d'emprunt pour E2G de 500 000 euros officiellement (dixit notre ancien maire)

... mais en fait déjà de 650 000 euros fin 2013

... plus 250 000 prévus dans le budget primitif 2014 (en partie à cause du coût de la dépollution : 400 000 euros non financés sur 850 000).

... sans compter les dépassements et les mauvaises surprises

Des interrogations sur l'exploitation de la base de loisirs (1500 M² de baignade) :

Le rapport d'Orex Loisirs de sept 2011 prévoit un déficit annuel de la base de loisirs de 64 000 € la première année puis 53 500 € par la suite.

Sur la base de :

13 500 à 16 000 entrées payantes (2 à 3000 à la piscine d'E2G, 15 à 22 000 à Combloux)

Pour un tarif d'entrée de 2.93 à 3.2 € en année 6 (Combloux = 4 par enfant et 5 par adulte) # 1.3 et 2.5 à E2G.

9 emplois ETP annuels directs pour la base (+ 18 emplois ETP annuels indirects)

Et pour le plan d'eau moins de 2 emplois ETP annuels dont 0.2 de technicien (0.6 en été) et 0.6 MNS (3 en été)

Alors que le coût d'exploitation des plans d'eau écologiques est souvent sous estimé au départ (entretien délicat du bassin de filtration, sur-évaporation de l'eau, consommation électrique plus importante pour entretenir les flux d'eau, crèmes solaires interdites, température de l'eau maxi à 24 °, ...)

- La gratuité aux Tritons et à l'accueil de loisirs sera-t-elle maintenue ?
- Les Tritons pourront-ils maintenir leur activité dans le plan d'eau ?
- Quel impact sur la consommation d'eau locale puisque le plan d'eau sera alimenté par le réseau et non par le Guiers ?

Dérive de gouvernance :

Un projet de circonstance né d'un effet d'aubaine (l'institution des PER)

Construit précipitamment ... au point de concevoir un bassin écologique sur une ancienne décharge !

Qui n'a peu à peu été porté que par des élus

... puis par une seule commune y compris par le chantage comme en 2010 lors de l'incident du marché où le futur SIEAG a déjà été pris en otage par le président du SIS.

... dans un scepticisme assez généralisé

... et avec un désengagement quasi-total des investisseurs privés (lodges abandonnées, restaurant financé par les communes)

Alors que des projets de cette envergure, pour réussir, doivent être ceux de tout un territoire, de leurs forces vives et de leurs habitants.

QUEL AVENIR ?

Scénario 1

Comme nos prédécesseurs en 2010 lors de la crise du marché , nous cédonns au chantage.

Scénario 2 : Le blocage perdure et se durcit :

-Entre deux Guiers devra alors envisager de sortir du SIS

- E2G saisira le tribunal administratif pour statuer sur

- la légalité de l'exercice de la compétence « base de loisirs » par le SIS

- la légalité de l'absence de St Christophe sur Guiers sur un projet porté par un syndicat qui n'est pas à la carte

Contre attaque probable de Les Echelles :

-sur la légalité de notre décision de ne pas appliquer les décisions du SIS dont nous sommes membres

-Avec un grand risque : l'échec définitif du projet du SIEAG

Scénario 3

On se remet autour d'une table pour :

- S'engager solennellement sur un plan commun d'aménagement équilibré et harmonieux de notre secteur ...
... et pour la poursuite du PER avec un autre mode de gouvernance**
- Mettre la piscine d'E2G entre parenthèse une saison afin de réfléchir à son avenir et donner au plan d'eau toutes ses chances**
- S'engager enfin dans une réelle démarche d'analyse des besoins sportifs pour que le SIS assume à nouveau ses véritables missions**
- Signer enfin et rapidement les statuts et l'annexe financière du futur SIEAG pour sa mise en œuvre dès le 1^o janvier 2015.**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

La politique c'est la recherche du possible à partir du souhaitable